



HOTELSTARS.EU



Critères 2020 - 2025



HOTELSTARS.EU



PREAMBULE EXPLICATIF

Les catégories de base englobent les hôtels classés de **1 à 5 étoiles**.

De plus, les hôtels qui incarnent le nec plus ultra dans chacune des catégories étoilées se distinguent par la mention "**Supérieur**". Cette marque de différenciation est octroyée aux meilleurs hôtels 1 à 5 étoiles de leur catégorie respective.

Critères minimaux

Un «X» affiché dans une colonne signifie que ce critère est une condition minimum à remplir pour être classé dans la catégorie souhaitée.

Critères facultatifs

Dans la mesure où un critère ne constitue pas une condition minimum à remplir pour accéder à la catégorie visée, il est possible d'accumuler des points supplémentaires et d'obtenir les points qui font peut-être encore défaut en remplissant ledit critère sur une base facultative.

Nombre minimum de points

En plus des critères minimaux à remplir, chaque établissement doit obtenir un nombre minimum de points correspondant à sa catégorie. Ces points peuvent être obtenus en accumulant des points grâce aux critères facultatifs qui viennent s'ajouter aux points obtenus en remplissant les critères minimaux. Le choix des critères facultatifs est laissé à l'hôtelier.

Calcul des points (critères minimaux et critères facultatifs)

L'établissement peut comptabiliser les points correspondant à chaque critère rempli. Dans le cas des critères reliés par une barre grise, seule une option peut être choisie (pas de cumul de points possible).

Catégorie "Supérieur"

Les établissements d'hébergement qui portent la distinction «Supérieur» atteignent le nombre de points minimum requis pour la catégorie supérieure qui suit, sans devoir remplir les critères minimaux de cette catégorie.

Nombres de points à atteindre en fonction des catégories

En plus de la satisfaction de tous les critères minimaux relatifs à chaque catégorie, un hôtel doit donc atteindre la somme de :

- 95 points pour être classé en catégorie 1 étoile
- 180 points pour être classé en catégorie 1 étoile "supérieur"
- 180 points pour être classé en catégorie 2 étoiles
- 270 points pour être classé en catégorie 2 étoiles "supérieur"
- 270 points pour être classé en catégorie 3 étoiles
- 410 points pour être classé en catégorie 3 étoiles "supérieur"
- 410 points pour être classé en catégorie 4 étoiles
- 610 points pour être classé en catégorie 4 étoiles "supérieur"
- 610 points pour être classé en catégorie 5 étoiles
- 710 points pour être classé en catégorie 5 étoiles "supérieur"

Table des matières

	Page
Informations générales de l'hôtel	3
Réception et services	4
Chambres	7
Gastronomie	16
Espaces événements (MICE)	17
Loisirs	18
Qualité et activités en ligne	20
Minimum de points	21

Bienvenue à Hotelstars!

"Hotelstars Union" est un partenariat entre actuellement 17 pays européens – l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, L'Estonie, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Slovénie, la Suède, la Suisse – et quelques pays observateurs, qui offrent une classification hôtelière harmonisée avec des critères et des procédures communs. Le catalogue contient tous les critères permettant le classement d'un hôtel dans chacune des 5 catégories du système de classification Hotelstars Union, garantit qualité et service pour les hôtes, transparence et sécurité pour les hôtels et répond tant aux questions de durabilité qu'aux développements technologiques. Hotelstars Union a été fondée en 2009 sous le patronage de HOTREC – l'association faitière des hôtels, restaurants et cafés en Europe.

Bruxelles, le 31 janvier 2020

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
I. Informations générales de l'hôtel								
Propreté / Hygiène	1	La propreté et l'hygiène sont des prérequis dans toutes les catégories (1)	-	M	M	M	M	M
Etat des bâtiments	2	L'ensemble des installations et des équipements est fonctionnel et dans un état irréprochable	-	M	M	M	M	M
Impression générale	3	L'impression générale du "standing" de l'hôtel correspond aux exigences...	-	de base (2)	Moyennes (3)	Élevées (4)	Supérieures (5)	les plus rigoureuses (6)
Personnel	4	Tous les services sont fournis par du personnel compétent et identifiable	-	M	M	M	M	M
	5	Personnel bilingue	3		M	M	M	M
Stationnement	6	Places de parking à l'hôtel	3					
	7	Places de parking pour les autocars	3					
	8	Garage	5					
	9	Station de recharge pour voitures électriques	10					
	10	Station de recharge spécifique pour vélos électriques ou autres types de transport électrique	3					
Autres	11	Au moins 50 % des chambres avec balcon ou terrasse	5					
	12	Ascenseur (7)	10				M	M
Equipements pour les personnes à besoins spécifiques (8)	13	Installations adaptées pour permettre l'accessibilité, moyennant assistance ou coup de main ponctuel, aux personnes en fauteuil roulant ou marchant difficilement	5					
	14	Installations adaptées pour permettre l'accessibilité, en totale autonomie, aux personnes en fauteuil roulant électronique ou marchant difficilement	10					
	15	Installations adaptées pour permettre l'accessibilité aux personnes aveugles ou malvoyantes	5					

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	16	Installations adaptées pour permettre l'accessibilité aux personnes sourdes ou malentendantes	5					

II. Réception et services

Zone de réception	17	Zone de réception identifiable visuellement (avec une table, un secrétaire, un guichet, ...), et garantissant la confidentialité	1	M	M	M	M	M
	18	Lobby, hall ou guichet de réception séparé et indépendant, garantissant la confidentialité	3					
	19	Zone de réception (9) avec fauteuils	3			M		
	20	Lobby (9) de réception avec fauteuil et service de boissons	5				M	M
	21	Grand hall de réception (9) avec salon et service de boissons	10					
	22	Service de réception, disponible en permanence (24h/24) pour toute communication digitale et tout appel téléphonique (de l'hôtel et de l'extérieur)	1	M	M			
	23	Réception ouverte avec présence physique 10 heures par jour et disponible en permanence (24h/24) pour toute communication digitale et tout appel téléphonique (de l'hôtel et de l'extérieur)	7			M		
	24	Réception ouverte avec présence physique 16 heures par jour, disponible en permanence (24h/24) avec présence physique dans l'hôtel et en permanence (24h/24) pour toute communication digitale et tout appel téléphonique (de l'hôtel et de l'extérieur)	10				M	
	25	Réception ouverte avec présence physique 24 heures par jour et disponible en permanence (24h/24) pour toute communication digitale et tout appel téléphonique (de l'hôtel et de l'extérieur)	15					M
	26	Réception/service automatique pour le check-in	3					

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	27	Réception/service automatique pour le check-out	3					
	28	Service de voiturier	10					M
	29	Portier (personnel exclusivement affecté à cette tâche)	15					
	30	Concierge / Directeur des relations clients (personnel exclusivement affecté à cette tâche)	15					M
	31	Chasseurs (personnel exclusivement affecté à cette tâche)	15					
	32	Service de bagagerie sur demande	5			M	M	
	33	Service de bagagerie	10					M
	34	Service de consigne à bagages sécurisée pour les clients	5			M	M	M
Nettoyage des chambres / Changement du linge	35	Nettoyage quotidien des chambres (10)	1	M	M	M	M	M
	36	Changement quotidien des serviettes de bain sur demande	1	M	M	M	M	M
	37	Changement du linge de lit au moins une fois par semaine (10)	1	M	M	M		
	38	Changement du linge de lit au moins deux fois par semaine (10)	3				M	M
	39	Changement quotidien du linge de lit sur demande	3				M	M
Service de blanchisserie et de nettoyage	40	Service de repassage (avec remise du linge endéans l'heure)	3					M
	41	Service de blanchisserie et de repassage (remise du linge à convenir, sac à linge fourni)	1			M		
	42	Nettoyage chimique / nettoyage à sec ou service de blanchisserie et de repassage (dépôt du linge avant 9 am, remise à convenir – weekend exclus, sac à linge fourni)	7				M	M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
Paiement	43	Paiement par carte	1	M	M	M	M	M
Divers	44	Parapluie à disposition des hôtes, à la réception ou dans la chambre	3			M	M	M
	45	Quotidiens du jour dans la chambre (papier ou digital) (11)	3					M
	46	Service de couture	3					M
	47	Nécessaire de couture sur demande	1		M	M	M	
	48	Nécessaire de couture dans la chambre	3					M
	49	Cireuse à chaussures dans l'hôtel	5				M (12)	M
	50	Service de cirage de chaussures	5				M (12)	M
	51	Nécessaire de cirage sur demande	1		M	M	M	
	52	Nécessaire de cirage dans la chambre	3					M
	53	Service de navette ou de limousine	5					M
	54	Produits de toilette sur demande (au moins brosse à dents, dentifrice, trousse de rasage, gel douche)	1	M	M	M	M	M
	55	Accueil personnalisé pour chaque hôte avec des fleurs ou un cadeau dans la chambre	5					M
	56	Accompagnement de l'hôte jusqu'à la chambre à son arrivée	5					
	57	Second service du soir (13)	7					M

III. Chambres

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
Information générale sur la chambre	58	Superficie des chambres (salle de bain comprise) $\geq 14\text{m}^2$ (14)	10					
	59	Superficie des chambres (salle de bain comprise) $\geq 18\text{m}^2$ (14)	15					
	60	Superficie des chambres (salle de bain comprise) $\geq 22\text{m}^2$ (14)	20					
	61	Superficie des chambres (salle de bain comprise) $\geq 30\text{m}^2$ (14)	25					
	62	Nombre de suites (15)	3 par suite, max. 9					M (min. 2)
Confort du sommeil	63	Literie avec un matelas moderne et bien entretenu d'une épaisseur/hauteur minimum de 13 cm (16)	1	M	M			
	64	Literie incluant un sommier à ressorts (ou équivalent: lattes flexibles, ...) et un matelas moderne et bien entretenu d'une hauteur générale de 18 cm (16) (17)	5			M	M	M
	65	Literie incluant un sommier à ressorts (ou équivalent: lattes flexibles, ...) et un matelas moderne et bien entretenu d'une hauteur générale de 22 cm (16) (17)	7					
	66	Literie ergonomique et réglable sur demande	3					
Largeur des lits (18)	67.1	Lits simples d'une largeur minimum de 0,80 m (19)	1					
	67.2	Lits simples d'une largeur minimum de 0,90 m (19)	5					M
	67.3	Lits simples d'une largeur minimum de 1,00 m (19)	10					
	67.4	Lits simples d'une largeur minimum de 1,20 m (19)	15					
	68.1	Lits doubles d'une largeur minimum de 1,40 m (19)	1					
	68.2	Lits doubles d'une largeur minimum de 1,60 m (19)	5					
	68.3	Lits doubles d'une largeur minimum de 1,80 m (19)	10					M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	68.4	Lits doubles d'une largeur minimum de 2,00 m (19)	15					
Longueur des lits	69.1	Lits d'une longueur minimum de 1,90 m	1					
	69.2	Lits d'une longueur minimum de 2,00 m	5					M
	69.3	Lits d'une longueur minimum de 2,10 m	10					
	69.4	Lits d'une longueur minimum de 2,20 m	15					
	70	Lit bébé sur demande	1					
	71	Housses hygiéniques pour matelas ("protège-matelas") (20)	10					
	72	Matelas de 5 ans d'âge maximum (facture à l'appui)	10					
	73	Blanchissage ou nettoyage annuel complet des matelas (21)	10					
	74	Alternative de couchage hypoallergénique sur demande (certificat à l'appui) (22)	3					
	75	Couverture moderne et bien entretenue	1	M	M	M	M	M
	76	Couverture supplémentaire sur demande	1			M	M	M
	77	Oreillers modernes et bien entretenus	1	M	M	M	M	M
	78	Housses hygiéniques pour oreillers ("protège-oreillers")	7					
	79	Nettoyage et / ou remplacement annuel des oreillers	1	M	M	M	M	M
	80	Oreiller fonctionnel (non-décoratif) supplémentaire sur demande	1			M	M	M
	81	Deux oreillers fonctionnels par personne	5					M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	82	Choix d'oreillers	5				M	M
	83	Possibilité d'obscurcir la pièce (ex: rideau)	1	M	M	M	M	
	84	Possibilité d'obscurcir la pièce complètement (ex: volet ou rideau occultant)	5					M
	85	Rideau/tenture/écran/store/volet ou équivalent	3					
	86	Descente de lit lavable	3					
	87	Service de réveil	1	M	M	M	M	M
Equipped des chambres	88	Penderie adéquate (éventuellement ouverte)	1	M	M	M	M	M
	89	Etagères/placard pour ranger les vêtements pliés	1		M	M	M	M
	90	Nombre adéquat de cintres (23)	1	M	M	M		
	91	Nombre adéquat de cintres de différentes sortes	3				M	M
	92	Portemanteau ou crochet	1	M	M	M	M	M
	93	1 siège	1	M	M			
	94	1 siège par personne	3			M	M	M
	95	1 siège confortable (chaise ou sofa tapissé/e) avec une table / un plateau d'appoint	7				M	M
	96	1 chaise tapissée confortable supplémentaire ou causeuse (petit canapé à deux places) dans les chambres doubles ou suites	7					M
	97	Table, bureau ou espace de travail similaire	1	M	M			
	98	Table, bureau ou espace de travail similaire d'une superficie minimum de 0.4 m ² , accès à une prise et éclairage adéquat	5			M	M	M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
		(24)						
	99	Table, bureau ou espace de travail similaire d'une superficie minimum de 0,6 m ² , accès à une prise et éclairage adéquat (24)	7					
	100	Table/tablette de chevet	1			M	M	M
	101	Prise de courant accessible dans la chambre (24)	1	M	M	M	M	M
	102	Prise de courant accessible supplémentaire près de la table, du bureau ou du secrétaire (24)	3					
	103	Prise de courant accessible supplémentaire près du lit (24)	3			M	M	M
	104	Interrupteur central d'éclairage complet de la chambre	3					
	105	Interrupteur central d'éclairage complet de la chambre près du lit	3					
	106	Veilleuse	1					
	107	Eclairage adéquat de la chambre	1	M	M	M	M	M
	108	Lampe de lecture près du lit	3		M	M	M	M
	109	Grand miroir vertical (mural ou sur pied)	1			M	M	M
	110	Porte-valise/porte-bagage ou endroit adéquat pour déposer les bagages	5			M	M	M
	111	Corbeille à papier	1			M	M	M
Coffre / dépôt	112	Possibilité de dépôt (<i>par exemple à la réception</i>)	1	M	M			
	113	Coffre-fort central (<i>par exemple à la réception</i>)	3			M (25)	M (25)	M
	114	Coffre-fort dans la chambre	5					M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	115	Coffre-fort avec prise de courant intégrée dans la chambre	7					
Protection anti-bruit / climatisation	116	Protection anti-bruit adéquate (fenêtres)	7					
	117	Portes insonorisantes ou doubles portes	10					
	118	Chambres avec climatisation à commande centrale	7					
	119	Chambres avec climatisation à commande individuelle	10					
	120	Climatisation dans les zones publiques de l'hôtel (restaurant, lobby, hall d'entrée, sale de petit-déjeuner)	10					
	121	Atmosphère harmonieuse dans les zones publiques de l'hôtel (éclairage, odeur, musique, couleur, etc)	1					
Dispositifs électroniques de divertissement	122	Appareil audio ou multimédia (26)	5			M	M	M
	123	Médias électroniques fixes dans la salle de bain	3					
	124	Télévision avec écran de taille appropriée à la chambre et télécommande	1	M (27)	M (27)	M (27)	M	M
	125	Télévision supplémentaire dans les suites avec écran de taille appropriée	3					
	126	Chaînes internationales disponibles	5				M	M
	127	Adaptateur international d'alimentation sur demande	3				M	M
	128	Station de chargement (pour divers appareils électroniques) et/ou différents adaptateurs sur demande	1			M	M	M
	Télécommunications	129	Appareil pour communications internes et externes avec manuel d'instructions (papier ou digital) sur demande (28)	5			M	M
130		Appareil pour communications internes et externes avec manuel d'instructions bilingue (papier ou digital) dans la chambre	10					M
131		WIFI dans les zones publiques et dans les chambres	1	M	M	M	M	M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	132	Connexion internet sécurisée (LAN, VPN ou équivalent)	5					
	133	Possibilité d'imprimer de manière privée et sécurisée sur demande	1				M	M
	134	Matériel informatique permettant l'accès à internet dans les chambres sur demande	1					M
Divers	135	Guide des services de l'hôtel (papier ou digital) (29)	1	M	M			
	136	Guide bilingue des services de l'hôtel (papier ou digital)	5			M	M	M
	137	Documentation touristique et pratique sur la région disponible (papier ou digitale)	1	M	M	M	M	M
	138	Stylo et bloc-notes	1			M	M	M
	139	Nécessaire de correspondance	1					
	140	Presse à pantalons	3					
	141	Fer et planche à repasser sur demande, ou accès à une chambre de repassage équipée	1					
	142	Fer et planche à repasser dans la chambre	3					
	143	Chausse-pieds dans la chambre	1				M	M
	144	Judas	3					
	145	Mécanisme de verrouillage supplémentaire à la porte de la chambre	1					
Salles de bain	146	Superficie de la salle de bain $\geq 5\text{m}^2$ (30)	10					
	147	Superficie de la salle de bain $\geq 7,5\text{m}^2$ (30)	15					
	148	Toutes les chambres avec sanitaires privatifs (douche/WC ou baignoire/WC)	1	M (31)	M (31)	M	M	M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	149	Toutes les chambres avec sanitaires privatifs (douche/WC ou baignoire/WC) et minimum 50% d'entre elles avec baignoire et cabine de douche séparée	10					
	150	Minimum 30% des chambres avec WC indépendant du reste des sanitaires	5					
	151	Douche avec Rideau ou séparation équivalente	1	M	M	M	M	M
	152	Douche avec écran	5					
	153	Lavabo	1	M	M	M	M	M
	154	Double lavabo dans les chambres doubles et les suites	5					
	155	Tapis de bain lavable	1			M	M	M
	156	Eclairage adéquat au lavabo	1	M	M	M	M	M
	157	Protection antiglisse permanente ou amovible dans la douche et la baignoire	1					
	158	Poignées de sécurité dans la baignoire	3					
	159	Miroir	1	M	M	M	M	M
	160	Prise de courant accessible près du miroir	1	M	M	M	M	M
	161	Miroir de maquillage	1					
	162	Miroir de maquillage réglable	3				M	M
	163	Miroir de maquillage avec éclairage	1					
	164	Porte-serviettes ou crochets pour serviettes	1	M	M	M	M	M
	165	Possibilité de chauffage dans la salle de bain (ex: porte-serviettes chauffant)	5					M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	166	Espace de rangement	1	M	M	M		
	167	Grand espace de rangement	3				M	M
	168	Gobelet à brosse à dents	1			M	M	M
	169	Savon ou savon liquide au lavabo	1	M	M	M	M	M
	170	Savon liquide ou gel douche à la douche/baignoire	1		M	M	M	M
	171	Shampooing (32)	1		M	M	M	M
	172	Produits cosmétiques supplémentaires (ex: huile de bain, bonnet de douche, lime à ongles, cotons-tiges, disques de coton, lait corporel)	1 par article, max. 3				M	M
	173	Mouchoirs en papier	3			M	M	M
	174	Papier de toilette de réserve	1	M	M	M	M	M
	175	1 serviette par personne	1		M	M	M	M
	176	1 serviette de bain par personne	1	M	M	M	M	M
	177	Peignoir de bain sur demande	3				M	
	178	Peignoir de bain	5					M
	179	Pantoufles sur demande	1				M	
	180	Pantoufles	3					M
	181	Sèche-cheveux sur demande	1					
	182	Sèche-cheveux	3			M	M	M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	183	Tabouret/chaise de salle de bain sur demande	3					M
	184	Pèse-personne	1					
	185	Poubelle	1	M	M	M	M	M

IV. Gastronomie

Boissons	186	Offre de boissons dans l'hôtel	1	M	M	M	M	M
	187	Offre de boissons dans la chambre	3			M	M	M
	188	Réfrigérateur dans la chambre (33)	3					
	189	Minibar (avec boissons et collations)	5				M (34)	M
	190	Maxibar	3					
	191	Boissons disponibles 16h/24 via le service de chambre	10				M (35)	
	192	Boissons disponibles 24h/24 via le service de chambre	15					M
	193	Bouilloire pour le thé/café avec accessoires dans la chambre	3					
	194	Machine à café avec accessoires dans la chambre	5					
Bar	195	Bar ou espace lounge (ouvert au moins 5j/7) – avec personnel (36)	7				M	
	196	Bar ou espace lounge (ouvert 7j/7) – avec personnel (36)	10					M
Petit-déjeuner	197	Espace de petit-déjeuner	1	M	M	M	M	M

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
Restauration	198	Petit-déjeuner complet (37)	1	M				
	199	Buffet de petit-déjeuner ou menu de petit-déjeuner équivalent (38)	5		M	M		
	200	Buffet de petit-déjeuner <u>avec service</u> ou menu de petit-déjeuner équivalent	10				M	M
	201	Petit-déjeuner à la carte servi en chambre	5					M
	202	Produits pour personnes allergiques (sans gluten-free, sans lactose etc.)	3					
	203	Cuisine régionale (39)	5					
	204	Repas servi en chambre 16h/24	10				M	
	205	Repas servi en chambre 24h/24	15					M
206	Restaurant (40)	5 chaque, max. 10	M	M	M			
207	Restaurant ouvert 5j/7 (40)	7 chaque, max. 14				M		
208	Restaurant ouvert 6 7 /7 (40)	10 chaque, max. 20					M	

V. Espaces événements (MICE)

Salles de banquet	209	Salle de banquet d'une capacité d'au moins 50 personnes (41)	1					
	210	Salle de banquet d'une capacité d'au moins 100 personnes (41)	3					
	211	Salle de banquet d'une capacité d'au moins 250 personnes (41)	5					
Salles de conférence	212	Espaces de co-working identifiés / salles de travail en groupe	10					

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	213	Salle(s) de conférence d'au moins 100 m ² , hauteur de plafond d'au moins 2.75 m (42)	10					
	214	Service de conférence (département séparé, personnel distinct) (43)	5					
	215	Lumière du jour dans la salle de conférence et possibilité d'obscurcir la sale (44)	1					
	216	Centre d'affaires (bureau séparé et personnel disponible)	5					
	217	Climatisation des salles de conférence réglable individuellement (43)	3					

VI. Loisirs

Sport	218	Installations de détente adéquates sur place, intérieures ou extérieures (45) (ex: jardin privé, court de tennis, plage ou accès à un lac, terrain de golf)	3 par installation, max. 9 (50)					
	219	Location d'équipements de sport (ex: skis, canoës, vélos)	3					
	220	Centre de fitness avec au moins 4 machines d'exercices différents (46) (ex: ergomètre, haltères, appareil de musculation, tapis roulant, rameur, stepper)	5					
Spa/Wellness (47)	221	Massages (48) (ex: massage complet du corps, drainage lymphatique, Shiatsu, réflexologie plantaire)	3 par cabine, max. 9					
	222	Salle de détente séparée (49)	3					
	223	Bain à remous ou équivalent	3					
	224	Sauna (d'une capacité d'au moins 6 places)	3 par type de sauna (50), max. 9					
	225	Institut de beauté avec au moins 4 traitements différents (48) (ex : soin du visage, manucure, pédicure, peeling et massage relaxation anti-stress)	5					

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	226	Spa avec au moins 4 traitements différents (48) (ex: bain, Kneipp, hydrothérapie, bain de boue, hammam, bain de vapeur)	10					
	227	Spa en cabine privée	5					
	228	Piscine extérieure (51) ou étang de baignade (52)	10					
	229	Piscine intérieure (53)	10					
Enfants	230	Garderie sur place (pour enfants de 3 ans ou moins) assurée au moins 3 heures par jour en semaine par du personnel qualifié	10					
	231	Garderie sur place (pour enfants de plus de 3 ans) assurée au moins 3 heures par jour en semaine par du personnel qualifié	10					
	232	Espace ludique pour enfants (salle de jeux/terrain de jeux)	3					
	233	Équipement pour bébé sur demande (ex: chaise haute, équipement pour réchauffer la nourriture, matelas à langer, baby phone)	3					
Autres	234	Toilettes pour les clients dans les zones publiques de l'hôtel	3					
	235	Bibliothèque	3					
	236	Programme d'animation	5					

VII. Qualité et activités en ligne

Gestion de la qualité	237	Traitement systématique des plaintes (54)	1			M	M	M
	238	Analyse systématique des commentaires des hôtes (55)	3				M	M
	239	Contrôles de qualité effectués par des clients mystères (56)	5					

Domaine	No.	Critère	Points	★	★★	★★★	★★★★	★★★★★
	240	Système de management de la qualité selon le programme WDQ ou équivalent (57)	15					
Activités en ligne	241	Site internet propre (58) avec des informations à jour, des photos réalistes et l'adresse de l'hôtel	1	M	M			
	242	Site internet bilingue (58) avec des informations à jour dont la taille des lits, des photos réalistes et l'adresse de l'hôtel	5			M	M	M
	243	Site internet avec possibilité de réserver en direct	5					
	244	Site internet avec les commentaires des hôtes	3					
	245	Version mobile du site internet ou application mobile	5					
	246	Invitation aux hôtes lors de leur départ à écrire un commentaire sur un portail ou sur le site internet de l'hôtel	5					
Autres	247	Label / certificat de tourisme durable (59)	20					

VIII. Minimums de points

Hôtels				95	180	270	410	610
Supplément "Supérieur" (60)				180	270	410	610	710

REPORTS ET AIDE A L'INTERPRETATION DES CRITERES	
1	En période de crise sanitaire due au COVID-19, des obligations spéciales peuvent s'appliquer en matière de nettoyage et de mesures d'hygiène. Le respect des des exigences légales et/ou des règles nationales en vigueur en la matière peuvent prévaloir sur certains critères HSU jusqu'à nouvel ordre.
2	L'ameublement et l'équipement, en particulier, sont entretenus et adéquats
3	L'ameublement et l'équipement, en particulier, sont entretenus, adéquats et présentent une harmonie de style
4	L'ameublement et l'équipement, en particulier, sont entretenus, adéquats et présentent une harmonie de style et de couleur. L'impression générale est celle d'un niveau de confort élevé.
5	L'ameublement et l'équipement, en particulier, sont de haute qualité et offrent un confort de première classe. L'impression générale est cohérente en termes de style, couleurs et matériaux.
6	L'ameublement et l'équipement, en particulier, sont luxueux et offrent le plus grand confort. L'impression générale est cohérente en termes de style, couleurs et matériaux.
7	Critère obligatoire pour les hôtels > R+2 (rez-de-chaussée plus 2 étages). Jusque R+2 inclus, le critère n'est pas obligatoire, mais rapporte des points s'il est présent.
8	La catégorisation des personnes handicapées s'inspire des 7 catégories reprises par Access - i (membre du Réseau Européen du Tourisme Accessible - ENAT, www.access-i.be). Les critères 13, 15 et 16 seront donc réputés satisfaits si tous les sigles Access-I correspondant à la (aux) catégorie(s) visée(s) par le critère en question, sont au moins de couleur orange, le critère 14 le sera si tous ces mêmes sigles Access-i sont de couleur verte.
9	Les critères 19 à 21 s'interprètent de manière relative selon une progression logique dans le confort, le standing, l'espace, les services offerts...
10	Le client a cependant toujours le loisir de refuser le service.
11	Journaux, TV connectée, tablettes, etc.
12	Critère pouvant être réputé satisfait si critère 49 (cireuse à chaussures dans l'hôtel) ou le critère 50 (service de cirage de chaussures) est satisfait
13	Ce second service implique si nécessaire de changer les serviettes, retirer le couvre-lit, vider la corbeille à papier etc
14	Critère pouvant être réputé satisfait si certaines chambres présentent une surface inférieure, pour autant que le nombre de ces chambres n'excède pas 15% du nombre total des chambres. En outre l'hôtel a, dans ce cas, l'obligation d'informer le client de cet état de fait avant la conclusion du contrat de location.
15	Les suites se constituent d'au moins 2 pièces distinctes (pas de suite "junior"); une meublée en tant que chambre à coucher et une en tant que salon. Elles n'ont pas besoin d'être séparées par une porte, une ouverture est suffisante. Attention, un appartement dans une dépendance n'est pas considéré comme une suite. Les suites doivent se trouver dans le bâtiment de l'hôtel, afin de faire bénéficier leurs hôtes de tous les services hôteliers.
16	La hauteur totale de la literie est la somme du matelas et du sommier (par ex. sommier à lattes).
17	La base de la literie peut être un box spring, un sommier à lattes ou tout autre système équivalent.
18	Si l'hôtel dispose uniquement de chambres simples ou uniquement de chambres doubles, le nombre de points pour la largeur des lits sera doublé.

19	Critère pouvant cependant être réputé satisfait si certains lits n'atteignent pas les dimensions requises, pour autant que le nombre de ces lits n'excèdent pas 15% du nombre total de lits. En outre, l'hôtel a dans ce cas l'obligation d'informer le client de cet état de fait avant la conclusion du contrat de location.
20	Critère pouvant être réputé satisfait s'il s'agit d'un protège-matelas lavable (thermochimiquement), respirant, anti-acariens, fait de coton ou de fibres synthétiques, ouvert au pied. Par contre un simple protège-matelas de molleton n'est pas accepté.
21	Critère pouvant être réputé satisfait s'il n'y a pas d'humidité résiduelle et si les acariens ont été totalement éliminés.
22	Le caractère hypoallergénique des oreillers, couvertures et linge de lit doit être attesté par un certificat. Le garnissage du linge de lit en plumes et/ou duvet n'est pas autorisé.
23	Les simples cintres en fil de fer ne peuvent pas satisfaire ce critère.
24	Les prises de courant doivent être libres et pas utilisées par d'autres éléments fixes.
25	Critère pouvant être réputé satisfait s'il y a un coffre-fort dans la chambre (critère 114).
26	Les choix de divertissement peuvent inclure une radio, un lecteur séparé ou des services de streaming
27	A des fins de test au niveau national, des différences peuvent se noter en Lituanie et en République tchèque
28	L'hôtel doit informer le client de ce service au moment du check-in; un affichage/écran etc est accepté.
29	Le guide des services de l'hôtel inclut au moins l'horaire du petit-déjeuner, l'heure du check-out et les horaires d'ouverture des installations de l'hôtel.
30	Critère pouvant cependant être réputé satisfait si certaines salles de bain présentent une surface inférieure, pour autant que le nombre de ces salles de bain n'excède pas 15% du nombre total de salles de bain En outre, l'hôtel a dans ce cas l'obligation d'informer le client de cet état de fait avant la conclusion du contrat de location.
31	Critère pouvant cependant être réputé satisfait si certaines chambres ne possèdent pas de salles de bains privatives (mais offrent des douches/WC partagés), pour autant que le nombre de ces chambres n'excèdent pas 15% du nombre total des chambres. En outre, l'hôtel a dans ce cas l'obligation d'informer le client de cet état de fait avant la conclusion du contrat de location. Cette exception des 15% n'est pas applicable aux nouveaux bâtiments prévus après le 01.01.2020
32	Critère pouvant cependant être réputé satisfait si l'huile de bain ou le gel douche peut convenir comme shampooing. Cela doit être mentionné (sur la bouteille ou le distributeur).
33	Ou minibar (voir critère 189)
34	Ou maxibar (voir critère 190) ou boissons disponibles 16h/24 via le service de chambre (voir critère 191).
35	Ou minibar (voir critère 189) ou maxibar (voir critère 190).
36	Une carte des boissons doit être disponible (sur papier ou digitale).
37	Un petit-déjeuner complet inclut au moins boisson chaude (p. ex. café ou thé), jus de fruits, sélection ou salade de fruits, choix de pains et de petits pains, beurre, confiture, charcuterie et fromage.
38	Le buffet offre au moins le même choix de produits que le petit-déjeuner complet, et y ajoute des œufs et des céréales.
39	Le menu du/des restaurants doit proposer une majorité de plats régionaux/nationaux. La majeure partie des produits utilisés doit être d'origine locale.
40	Si présence de plusieurs restaurants, chacun d'entre eux doit être séparé des autres et présenter un concept et un type de nourriture différents
41	Salle différente et séparée de la zone de restaurant.
42	Une salle de conférence doit avoir un éclairage adéquat (avec lumière artificielle de 200 lux), le WI-FI, un projecteur, un écran de projection (adapté à la hauteur du plafond et à la taille de la pièce), un porte-manteau ou casier, un nombre adéquat de prises de courant.
43	A prendre en considération uniquement si le critère 213 est rencontré.

44	Critère minimum pour chaque salle de conférence.
45	Les installations font partie des infrastructures propres de l'hôtel et des frais d'utilisation éventuels peuvent être facturés sur la note de la chambre.
46	Le centre de fitness a une surface minimale de 20 m ² .
47	La zone spa doit être accessible sans traverser la zone de conférence ou le restaurant.
48	Les cabines ont une surface minimale de 10 m ² .
49	La salle de détente a une surface minimale 20 m ² .
50	Types de sauna: «très chaud/ sec» (p. ex. sauna finlandais), «chaud/ légèrement humide» (p. ex. tepi-darium), or «chaud/ fortement humide» (p. ex. bain de vapeur).
51	La piscine extérieure est chauffée et a une surface minimale de 60 m ² .
52	Un étang de baignade est un étang artificiel, à eau stagnante, sans additif chimique, et convenant à l'exercice de la natation ou de la baignade.
53	La piscine intérieure est chauffée et a une surface minimale de 40 m ² .
54	Un traitement systématique et structuré de gestion des plaintes inclut la réception, l'évaluation et la réponse aux plaintes.
55	Cette analyse implique la collecte et l'évaluation systématique des opinions de clients sur la qualité des services de l'hôtel, l'analyse des faiblesses et la concrétisation des améliorations nécessaires.
56	Critère pouvant être réputé satisfait si les points suivants sont rencontrés au moins une fois pendant la période de classification: visite "mystère" de professionnels à l'initiative et aux frais de l'hôtel (convention passée entre l'hôtel et une société externe). Des visites "mystère" effectuées par la chaîne de l'hôtel ou d'autres types de coopération, à la finalité identique, et menant à des résultats équivalents peuvent aussi être acceptés.
57	Le programme du label de qualité pour le tourisme wallon qui se décline en 3 niveaux distingue les hôtels qui font de la qualité un thème de réflexion systématique (www.walloniedestinationqualite.be). Ce programme sert de modèle de référence à la classification wallonne des hôtels pour reconnaître éventuellement l'équivalence d'autres modèles existant dans les 3 niveaux.
58	Les images doivent montrer au moins l'apparence de l'extérieur, la zone publique et une chambre.
59	Le CGT promeut le label Clé Verte, et dans ce cadre, collabore avec Inter Environnement, l'organisme agréé en charge de la délivrance de ce label en Wallonie. Disposer de ce label Clé Verte entraîne la satisfaction de ce critère. Disposer d'un autre label, agréé par une autorité internationale, s'inscrivant dans une volonté ambitieuse de développement durable, dont le cahier de charges est sensiblement équivalent en termes d'exigences à celui de Clé Verte, et attribué par un organisme indépendant de l'hôtel ou du groupe auquel celui-ci appartient, peut cependant également, le cas échéant, entraîner la satisfaction de ce critère.
60	Le label "supérieur" s'applique à des hôtels de grande qualité qui ont récolté un nombre considérable de points en plus des points minimum à obtenir dans leur catégorie mais qui ne satisfont pas aux critères minimum de la catégorie au-dessus. De tels hôtels offrent habituellement un niveau de service élevé. Le label "supérieur" est accessible à tous les hôtels et aux "hôtels garnis".